



RAPPORT DE GESTION – PÉRIODES DE TROIS MOIS ET SIX MOIS TERMINÉES LES 31 AOÛT 2015 ET 2014

INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion commente les résultats financiers et la situation financière de Neptune Technologies & Bioressources inc. (« Neptune » ou « la Société ») incluant ses filiales, Acasti Pharma inc. (« Acasti ») et NeuroBioPharm inc. (« NeuroBio »), pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2015 et 2014. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers intermédiaires consolidés pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2015 et 2014. De l'information additionnelle sur la Société ainsi que les déclarations d'enregistrement et autres documents publics déposés sont disponibles sur SEDAR, à www.sedar.com, et sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml.

Dans le présent rapport de gestion, l'information financière pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2015 et 2014 est basée sur les états financiers consolidés de la Société qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Conformément à son mandat, le comité d'audit du conseil d'administration de la Société examine le contenu du rapport de gestion et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Le conseil d'administration a approuvé le présent rapport de gestion le 14 octobre 2015. Les informations fournies dans ce rapport sont actuelles à cette date, sauf indication contraire. Notez qu'il n'y a aucun changement important dans les rubriques « Activités hors bilan et obligations contractuelles », « Éventualités », « Méthodes comptables et estimations critiques », « Utilisation d'estimations et recours au jugement », « Changement de méthodes comptables et modifications comptables futures », « Instruments financiers » et « Risques et incertitudes » par rapport à celles décrites dans le rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 28 février 2015 déposé auprès des autorités règlementaires le 27 mai 2015. De ce fait, ces rubriques ne sont pas répétées ci-après. Les informations contenues dans ce rapport de gestion sont à jour au 14 octobre 2015.

Sauf indication contraire, les termes « nous », « notre », « nos », « Neptune », l'« entreprise » et la « Société » font référence à Neptune Technologies & Bioressources inc. et ses filiales. Sauf indication contraire, tous les montants dans ce rapport sont exprimés en dollars canadiens. Les symboles « \$ CA », « \$ US » et « EUR » font référence au dollar canadien, au dollar américain et à l'euro, respectivement. Les informations communiquées dans ce rapport se limitent à celles que la direction juge « importantes », c'est-à-dire que toute omission ou inexactitude de ces informations pourrait influencer ou modifier la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de conserver ou de vendre des titres de la Société.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les énoncés qui figurent dans le présent rapport de gestion qui ne portent pas sur des faits courants ou passés constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaine et de la législation en valeurs mobilières

canadienne. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes connus et inconnus et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent sensiblement des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croit », « prévoit », « entend » ou « planifie » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent rapport de gestion seulement.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport de gestion sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la rubrique « Mise en garde concernant l'information prospective » qui figure dans la notice annuelle la plus récente de Neptune, qui fait également partie du rapport annuel sur formulaire 40-F le plus récent de Neptune et est disponible sur SEDAR, à www.sedar.com, sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml et dans la section Investisseurs du site Web de Neptune, à www.neptunebiotech.com (la « notice annuelle »). Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport de gestion sont à jour à la date du présent rapport de gestion. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf si la loi l'exige. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans les présentes comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits à l'occasion dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS

La Société utilise des mesures financières ajustées, incluant le BAIIA ajusté (Bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements), pour évaluer sa performance d'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux IFRS sont issues directement des états financiers de la Société et sont présentées de manière uniforme d'une période à l'autre. La Société utilise ces mesures afin d'évaluer sa performance financière historique et future, ainsi que sa performance par rapport à ses concurrents. Ces mesures aident également la Société à planifier et à faire des projections pour les périodes futures ainsi qu'à prendre des décisions opérationnelles et stratégiques. La Société est d'avis qu'en rendant cette information disponible aux investisseurs, en plus des mesures conformes aux IFRS, elle permet à ceux-ci de voir ses résultats du point de vue de la direction, et ainsi de mieux comprendre sa performance financière passée et future.

La réglementation en matière de valeurs mobilières exige que les sociétés avertissent les lecteurs du fait que les résultats et d'autres mesures établis selon un autre référentiel que les IFRS n'ont pas de sens normalisé et qu'il est peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de manière isolée. La Société utilise le BAIIA ajusté pour mesurer sa performance d'une période à l'autre sans les variations découlant de certains ajustements qui pourraient éventuellement fausser l'analyse des tendances de sa performance d'exploitation et parce qu'elle estime que cette mesure fournit de l'information pertinente sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La méthode de calcul du BAIIA ajusté de Neptune peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés.

Neptune calcule son BAIIA ajusté consolidé en ajoutant à la perte nette les charges financières, les amortissements et l'impôt sur le résultat et en soustrayant les produits financiers. D'autres éléments tels que les recouvrements d'assurances liés à l'explosion de l'usine sont sans incidence sur la performance d'exploitation de la Société et sont donc exclus du calcul puisqu'ils peuvent varier de manière importante d'une période à l'autre. Les produits financiers et charges financières incluent le profit (la perte) de change et la variation de la juste valeur des dérivés. Neptune exclut du calcul de son BAIIA ajusté l'incidence de certaines transactions non monétaires comptabilisées, comme la rémunération à base d'actions. La Société juge qu'il est utile d'exclure cet élément puisqu'il constitue une charge hors trésorerie. Le fait d'exclure cet élément ne veut pas dire qu'il est nécessairement non récurrent.

Un rapprochement de la perte nette au BAIIA ajusté est présenté plus loin dans ce document

APERÇU DES ACTIVITÉS

Activités de l'usine de production

Toutes les préoccupations de production et de viscosité à l'usine de Sherbrooke sont maintenant résolues avec succès et la capacité effective dépasse maintenant la cible annuelle de 150 tonnes métriques. Les spécifications des produits et les caractéristiques de manutention des produits sont à la hauteur des attentes des clients et de Neptune. Neptune augmente ses efforts de vente pour s'assurer que dorénavant les demandes des clients sont équivalentes à la production de l'usine.

Initiatives de productivité générant des résultats

Projet Turbo, une initiative à l'échelle de l'entreprise introduite pour accroître l'efficacité et la performance opérationnelle est bien en cours. Entre autres choses, Neptune se concentre sur l'optimisation des processus d'affaires et de réduction des frais généraux et administratifs. Puisque Neptune accroît l'efficacité de sa productivité à l'échelle de toute l'entreprise, cela devrait dorénavant se traduire par un renforcement des résultats financiers.

Lancement de l'initiative de vente directe au consommateur au Canada

Neptune a récemment lancé une initiative de vente directe au consommateur au Canada, avec l'introduction d'OCEANO^{3MC}, un nouveau produit contenant notre huile de krill supérieure, le NKO^{MD}. OCEANO^{3MC} est exclusivement disponible en ligne et est également offert à nos clients de commerce interentreprises (commerce B to B) qui recherchent une solution clé en main. Cette solution e-commerce est conforme à la stratégie de Neptune de remonter la chaîne de valeur et de se rapprocher du consommateur grâce à des solutions à valeur ajoutée. Cela permet également à Neptune d'ouvrir efficacement une fenêtre sur les comportements d'achat des consommateurs sans perturber les clients de commerce B to B.

Ressources humaines

Neptune et Acasti emploient actuellement 119 salariés.

Le 29 avril 2015, Neptune a annoncé le départ de son chef de la direction financière, M. André Godin. Le 5 août 2015, Neptune et Acasti annoncent la nomination de Mario Paradis comme chef de la direction financière, à partir du 24 août 2015.

Le 28 août 2015, les parties en sont venues à un accord sur la composition de l'unité de négociation se limitant au personnel de production (environ 20 à 25 salariés). La certification n'a aucune incidence sur les activités de Neptune et les activités de son usine à Sherbrooke.

Brevets et contrats de licence

Le 23 mars 2015, Neptune a annoncé que le Patent Trial and Appeal Board (« PTAB ») du Bureau des brevets et des marques de commerce des États-Unis (US Patent and Trademark Office, ou « USPTO ») avait rendu une décision favorable, confirmant la validité de certaines revendications liées au brevet 351 de Neptune (brevet américain n° 8,278,351) et déclenchant le versement de redevances par Aker et Enzymotec à Neptune. Le 17 décembre 2013 et le 27 avril 2014, Neptune a conclu avec succès un contrat de règlement et de licence avec Aker et avec Enzymotec, respectivement. Neptune a accordé aux deux parties une licence mondiale, non exclusive et assortie de redevances, en vue de la commercialisation et de la vente de ses produits nutraceutiques dans les pays visés par la licence. Aux termes de ces règlements, le montant des redevances aux États-Unis dépendait des résultats de l'examen *inter partes* du PTAB concernant certaines revendications du brevet 351 de Neptune. Compte tenu de la décision du PTAB, Aker et Enzymotec devront verser des redevances à Neptune en fonction de leurs ventes de produits à base d'huile de krill fabriqués sous licence aux États-Unis.

Le 23 avril 2015, Aker et Enzymotec ont soumis une demande de ré-audition auprès du PTAB. Le 10 juillet 2015, Neptune a annoncé que le PTAB du USPTO avait rejeté la demande de ré-audition d'Aker et d'Enzymotec (collectivement les « Requérants ») concernant certaines revendications du brevet '351. Suivant leur révision de la demande de ré-audition des Requérants, le PTAB a souligné que ces derniers n'avaient pas été en mesure de démontrer que le PTAB avait omis des éléments ou erré dans son analyse, confirmant du même coup la validité des revendications spécifiques du brevet de Neptune.

Le 9 septembre 2015, Aker et Enzymotec ont porté en appel la décision du 23 mars 2015 du PTAB. Une fois le dossier d'appel dûment ouvert devant la US Federal Court of Appeals, les parties auront 60 jours pour déposer leurs mémoires d'appel. Neptune a également porté en appel la décision du PTAB. Aucune date de procès n'a encore été fixée.

Le 15 mai 2015, Neptune a déposé une plainte devant le tribunal régional américain du district Sud de l'État de New York contre Aker Biomarine AS, Aker Biomarine Antartic USA, Inc. et Aker Biomarine Antartic AS. Neptune réclame qu'un jugement soit rendu contre les défendeurs déclarant, entre autres choses, que ces derniers doivent payer les royalties sur les ventes de produits à base d'huile de krill effectuées depuis le 23 mars 2015. Le 15 septembre 2015, Aker a déposé sa réponse ainsi qu'une demande reconventionnelle. Neptune entend répondre à Aker. Aucune date de procès n'a été fixée.

Aux termes de l'accord de règlement conclu avec Enzymotec le 27 avril 2014, les obligations en matière de redevances en Australie dépendaient également de l'issue d'une demande de réexamen auprès du Bureau des brevets de l'Australie pour la révision de certaines revendications du brevet australien portant sur la composition accordé à Neptune (AU 2002322233). Enzymotec avait décidé d'aller de l'avant avec sa demande de réexamen du brevet. Le 25 mai 2015, le Bureau des brevets de l'Australie a confirmé que toutes les revendications du brevet australien de Neptune étaient brevetables. Le 28 juillet 2015, Enzymotec a à nouveau déposé une demande de réexamen en Australie à l'égard du même brevet, laquelle a été rejetée dans sa totalité par le Bureau des brevets d'Australie au début du mois de septembre 2015, confirmant encore une fois la validité du brevet australien AU 2002322233 de Neptune sur la composition. En conséquence, Enzymotec doit payer à Neptune, selon les termes de l'entente intervenue en avril 2014, des royalties sur ses ventes australiennes, et ce en date du 27 avril 2014. Aucune royauté n'a été consignée par Neptune pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2015. Neptune travaille présentement à recouvrer les royalties dues par Enzymotec.

INFORMATIONS SUR LES FILIALES

Acasti Pharma Inc.

La Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis a fourni à Acasti des conseils et recommandations concernant les prochaines étapes du développement clinique de CaPre^{MD}. Acasti intègre ces commentaires à son plan de développement afin d'être mieux aligné avec les avis actuels de la FDA sur CaPre^{MD} tout en assurant qu'elle est bien placée pour assurer une approbation réglementaire. En collaboration avec plusieurs experts en développement pharmaceutique, Acasti envisage également différentes alternatives pour optimiser son plan de développement pour CaPre^{MD}. Acasti poursuivra ses discussions avec la FDA suite à l'approbation et ira de l'avant avec ses essais cliniques.

Acasti entend poursuivre la voie réglementaire pour CaPre^{MD} en vertu de l'article 505(b)(2) de la Loi fédérale sur les aliments, les médicaments et les cosmétiques des États-Unis et envisage de mener une étude pivot comparative de biodisponibilité, comparant CaPre^{MD} à un médicament de prescription d'oméga-3. La voie d'approbation de 505(b) (2) a été utilisée par de nombreuses autres entreprises et les experts d'Acasti en réglementation et en études cliniques croient qu'une telle stratégie est mieux pour CaPre^{MD}. Cela devrait permettre à Acasti d'optimiser l'avancement de CaPre^{MD}, y compris la conception du protocole de Phase 3, tout en profitant d'importantes données cliniques et non cliniques déjà disponibles d'un autre médicament d'ordonnance oméga-3 approuvé par la FDA. De plus, cela devrait réduire les coûts et rationaliser le programme global de développement de CaPre^{MD} requis pour appuyer une demande de drogue nouvelle (NDA).

Les discussions avec la FDA sont toujours en cours et Acasti a élaboré un plan de développement global à être révisé par la FDA. L'exécution du plan dépendra des commentaires de la FDA. Ainsi, Acasti n'a pas finalisé son programme définitif de Phase 3 et les échéanciers dépendent encore des directives de la FDA. Cependant, basé sur des discussions préliminaires avec la FDA, y compris la nécessité de faire une étude pivot comparative de biodisponibilité, Acasti croit qu'un essai de Phase 3 du projet puisse commencer d'ici les prochains 18 mois.

Acasti a toujours l'intention de mener un essai clinique de phase 3 aux États-Unis, avec potentiellement quelques sites d'essais cliniques Canadiens, dans une population de patients avec des taux très élevés de triglycérides (> 500 mg/dL). Cette étude constituerait la base essentielle d'une affirmation de l'efficacité de CaPre^{MD} dans la demande NDA pour une hypertriglycéridémie sévère. Acasti évalue également la possibilité de présenter à la FDA une évaluation spéciale du protocole (« SPA ») afin de créer la fondation de la conception prévue de son essai clinique de Phase 3. Un SPA est une déclaration de la FDA que la conception du protocole de l'essai de Phase 3 ainsi que les paramètres cliniques et les analyses statistiques sont acceptables pour appuyer l'approbation réglementaire. Une demande serait soumise pour le protocole au moins 90 jours avant le début prévu de l'essai clinique de Phase 3.

Des renseignements supplémentaires à l'égard d'Acasti peuvent être obtenus sur SEDAR à www.sedar.com.

NeuroBioPharm Inc.

Suite au plan d'arrangement visant l'acquisition par Neptune de la totalité des actions émises et en circulation de NeuroBioPharm le 20 février 2015, la société est devenue une entité non-opérante.

Principales informations financières consolidées

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2015 et 2014. Les informations sont tirées des états financiers intermédiaires consolidés non audités pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2015 et 2014 et des notes y afférentes, préparés selon les normes IFRS publiées par l'IASB.

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

	Périodes de trois mois terminées les 31 août		Périodes de six mois terminées les 31 août	
	2015	2014	2015	2014
	(non audité) \$	(non audité) \$	(non audité) \$	(non audité) \$
Total des produits	4 378	2 623	7 082	6 314
BAIIA ajusté ¹	(3 104)	(12 875)	(8 272)	(18 647)
Perte nette	(2 557)	(14 848)	(7 523)	(19 217)
Perte nette attribuable aux propriétaires de la Société	(1 875)	(12 725)	(6 309)	(17 408)
Perte de base et diluée par action	(0,02)	(0,17)	(0,08)	(0,24)
Total des actifs	88 886	117 929	88 886	117 929
Fonds de roulement ²	31 402	55 116	31 402	55 116
Total des capitaux propres	66 185	81 929	66 185	81 929
Passifs financiers non courants	13 332	14 354	13 332	14 354

Principaux ratios (en pourcentage du total des produits) :

Marge brute	16 %	(150) %	(2) %	(54) %
Frais de vente	12 %	30 %	18 %	25 %
Frais généraux et charges administratives	60 %	244 %	77 %	217 %
Charges de recherche et de développement	38 %	127 %	49 %	85 %
BAIIA ajusté	(71) %	(491) %	(117) %	(295) %

¹ Le montant ajusté du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA ajusté ») n'a pas de sens normalisé en vertu des IFRS. Un rapprochement de ce dernier avec la perte nette de la Société est présenté ci-après.

² Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

RAPPROCHEMENT DE LA PERTE NETTE ET DU BÉNÉFICE AJUSTÉ, AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (BAIIA ajusté)

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois terminées les 31 août		Périodes de six mois terminées les 31 août	
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Perte nette	(2 557)	(14 848)	(7 523)	(19 217)
Ajouter (déduire) :				
Amortissements	612	430	1 212	536
Charges financières	394	482	725	779
Produits financiers	(1 255)	(53)	(2 805)	(4 266)
Rémunération à base d'actions	426	1 114	843	3 276
Recouvrements d'assurance	(724)	–	(724)	–
Impôt sur le résultat	–	–	–	245
BAIIA ajusté	(3 104)	(12 875)	(8 272)	(18 647)

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

Comme il est expliqué ailleurs dans le présent rapport, les produits de la Société sont presque entièrement générés par le secteur nutraceutique. Le secteur cardiovasculaire mène des activités de recherche et enregistre des pertes depuis sa fondation. Les résultats trimestriels sont présentés dans les tableaux qui suivent :

	31 août 2015 \$	31 mai 2015 \$	28 février 2015 \$	30 novembre 2014 \$
Total des produits	4 378	2 704	4 021	4 735
BAIIA ajusté ¹	(3 104)	(5 168)	(9 964)	(4 315)
Perte nette	(2 557)	(4 966)	(10 679)	74
Perte nette attribuable aux propriétaires de la Société	(1 875)	(4 434)	(9 220)	(1 333)
Perte de base et diluée par action	(0,02)	(0,06)	(0,12)	(0,02)

	31 août 2014 \$	31 mai 2014 \$	28 février 2014 \$	30 novembre 2013 \$
Total des produits	2 623	3 691	3 665	4 395
BAIIA ajusté ¹	(12 875)	(5 772)	(2 711)	(6 362)
Perte nette	(14 848)	(4 368)	(1 327)	(10 443)
Perte nette attribuable aux propriétaires de la Société	(12 725)	(4 683)	192	(8 797)
Perte de base et diluée par action	(0,17)	(0,06)	0,00	(0,14)

1 Le montant ajusté du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA ajusté ») n'a pas de sens normalisé en vertu des IFRS, un rapprochement de ce dernier avec la perte nette de la Société est donc présenté ci-dessus.

La perte nette du trimestre terminé le 31 août 2015 inclut des coûts indirects de production non attribués de 441 \$ dû au niveau de production plus faible que prévu, la dépréciation des stocks de 945 \$ et le renversement de la dépréciation des stocks de 1 406 \$. La perte nette du trimestre terminé le 31 mai 2015 était composée d'un profit découlant de la variation de la juste valeur du passif dérivé au titre des bons de souscription de 1 653 \$ et incluait également des coûts indirects de production non attribués de 1 733 \$ dû au niveau de production plus faible que prévu.

La perte nette du trimestre terminé le 28 février 2015 inclut des coûts marginaux de 2 048 \$ liés aux problèmes de l'usine, la dépréciation des stocks de 4 043 \$ due à la dégradation des matières premières, une dépense de créances douteuses de 592 \$ et une perte de 681 \$ liée à la variation de la juste valeur du passif dérivé au titre des bons de souscription. La perte nette du trimestre terminé le 30 novembre 2014 était composée d'un profit de 5 043 \$ découlant de la variation de la juste valeur du passif dérivé au titre des bons de souscription. La perte nette du trimestre terminé le 31 août 2014 inclut des coûts marginaux de 2 658 \$ liés aux problèmes de l'usine, la dépréciation des stocks de 2 063 \$, une perte de 308 \$ liée à la variation de la juste valeur du passif dérivé au titre des bons de souscription et une dépense de créances douteuses de 1 246 \$ en lien avec un client significatif. La perte nette du trimestre terminé le 31 mai 2014 était composée d'un profit de 4 485 \$ lié à la variation de la juste valeur du passif dérivé au titre des bons de souscription et aussi d'un autre produit de 1 634 \$ provenant d'un règlement de redevances.

La perte nette du trimestre terminé le 28 février 2014 inclut des recouvrements d'assurances de 5 594 \$ et des coûts de 899 \$ relatifs à l'explosion de l'usine. La perte nette du trimestre terminé le 30 novembre 2013 inclut des recouvrements d'assurances de 261 \$ et des coûts de 449 \$ relatifs à l'explosion de l'usine.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Suite au plan d'arrangement visant l'acquisition par Neptune de la totalité des actions émises et en circulation de NeuroBio le 20 février 2015, NeuroBio est devenue une entité non-opérante et la Société compte donc deux secteurs d'exploitation isolables : le premier vise la fabrication et la commercialisation des produits nutraceutiques (Neptune) et le deuxième développe et commercialise des aliments médicaux et des produits pharmaceutiques pour des maladies cardiovasculaires (Acasti).

Pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2015, tous les produits ont été générés par le secteur nutraceutique, à l'exception de ventes non significatives de l'aliment médical d'Acasti, Omenia^{MD}. La continuité des activités du groupe consolidé est présentement soutenue par les produits de Neptune et les financements réalisés par Neptune et Acasti. Les activités d'Acasti se situent à la phase de commercialisation pour l'aliment médical Onemia^{MD}, tandis que les essais cliniques de phase II du médicament candidat sur ordonnance, CaPre^{MD}, ont été achevés afin de permettre le passage aux prochaines étapes de son développement (la phase III).

Les suppléments d'huile de krill sont les uniques produits vendus par Neptune dans le secteur nutraceutique et ils génèrent présentement une marge brute qui demeure inférieure à celle enregistrée historiquement avant l'incident survenu à l'usine le 8 novembre 2012. En ce qui a trait à Acasti, la commercialisation de son aliment médical est en cours et elle ne génère à l'heure actuelle aucun produit significatif.

Les flux de trésorerie consolidés sont expliqués plus loin. À l'exception de ceux décrits ci-dessous, les flux de trésorerie consolidés sont conformes à ceux du secteur nutraceutique.

Principales informations financières par secteur

(en milliers de dollars)

Le tableau suivant présente les principales informations financières par secteur (compte tenu des éliminations intersectorielles) :

Période de trois mois terminée le 31 août 2015

(en milliers de dollars)

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Total
	\$	\$	\$
Total des produits	4 371	7	4 378
BAlIA ajusté	(1 620)	(1 484)	(3 104)
Perte nette	(1 897)	(660)	(2 557)
Total des actifs	71 974	16 912	88 886
Fonds de roulement	16 115	15 287	31 402
Calcul du BAlIA ajusté			
Perte nette	(1 897)	(660)	(2 557)
Ajouter (soustraire) :			
Amortissements	598	14	612
Charges financières	393 ⁴	1	394 ⁴
Produits financiers	(335) ¹	(920) ²	(1 255) ³
Rémunération à base d'actions	345	81	426
Recouvrements d'assurances	(724)	–	(724)
BAlIA ajusté	(1 620)	(1 484)	(3 104)

¹ Inclut la variation de la juste valeur des dérivés de 1 \$.² Inclut la variation de la juste valeur des dérivés de (24) \$.³ Inclut la variation de la juste valeur des dérivés de (23) \$.⁴ Inclut la variation de la juste valeur des dérivés de 59 \$.**Période de trois mois terminée le 31 août 2014**

(en milliers de dollars)

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	2 615	8	–	2 623
BAlIA ajusté	(10 132)	(2 446)	(297)	(12 875)
Perte nette	(11 356)	(3 129)	(363)	(14 848)
Actif total	94 129	22 859	941	117 929
Fonds de roulement	33 163	21 129	824	55 116
Calcul du BAlIA ajusté				
Perte nette	(11 356)	(3 129)	(363)	(14 848)
Ajouter (soustraire) :				
Amortissements	425	5	–	430
Charges financières	199 ¹	283 ²	–	482 ³
Produits financiers	(27)	(26)	–	(53)
Rémunération à base d'actions	627	421	66	1 114
BAlIA ajusté	(10 132)	(2 446)	(297)	(12 875)

¹ Inclut la variation de la juste valeur des dérivés de (10) \$.² Inclut la variation de la juste valeur des dérivés de 318 \$.³ Inclut la variation de la juste valeur des dérivés de 308 \$.

Période de six mois terminée le 31 août 2015

(en milliers de dollars)

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Total
	\$	\$	\$
Total des produits	7 070	12	7 082
BAIIA ajusté	(4 928)	(3 344)	(8 272)
Perte nette	(6 564)	(959)	(7 523)
Total des actifs	71 974	16 912	88 886
Fonds de roulement	16 115	15 287	31 402
Calcul du BAIIA ajusté			
Perte nette	(6 564)	(959)	(7 523)
Ajouter (soustraire) :			
Amortissements	1 191	21	1 212
Charges financières	723 ⁴	2	725 ⁴
Produits financiers	(240) ¹	(2 565) ²	(2 805) ³
Rémunération à base d'actions	686	157	843
Recouvrements d'assurances	(724)	–	(724)
BAIIA ajusté	(4 928)	(3 344)	(8 272)

¹ Inclut la variation de la juste valeur des dérivés de 55 \$.² Inclut la variation de la juste valeur des dérivés de (1 732) \$.³ Inclut la variation de la juste valeur des dérivés de (1 676) \$.⁴ Inclut la variation de la juste valeur des dérivés de 59 \$.**Période de six mois terminée le 31 août 2014**

(en milliers de dollars)

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	6 250	64	–	6 314
BAIIA ajusté	(13 897)	(4 141)	(609)	(18 647)
Perte nette	(17 058)	(1 192)	(967)	(19 217)
Actif total	94 129	22 859	941	117 929
Fonds de roulement	33 163	21 129	824	55 116
Calcul du BAIIA ajusté				
Perte nette	(17 058)	(1 192)	(967)	(19 217)
Ajouter (soustraire) :				
Amortissements	530	6	–	536
Charges financières	478	301	–	779
Produits financiers	105 ¹	(4 371) ²	–	(4 266) ³
Rémunération à base d'actions	1 803	1 115	358	3 276
Impôt sur le résultat	245	–	–	245
BAIIA ajusté	(13 897)	(4 141)	(609)	(18 647)

¹ Inclut la variation de la juste valeur des dérivés de 139 \$.² Inclut la variation de la juste valeur des dérivés de (4 316) \$.³ Inclut la variation de la juste valeur des dérivés de (4 177) \$.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(Tous les chiffres de cette rubrique sont en milliers de dollars.)

Produits

Le total des produits s'est chiffré à 4 378 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015, ce qui représente une hausse de 67 % par rapport à 2 623 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2014. Le total des produits s'est chiffré à 7 082 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2015, ce qui représente une hausse de 12 % par rapport à 6 314 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2014. Les produits tirés des ventes pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2015 provenaient en grande partie de la vente de NKO[®]. Les produits tirés des ventes pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2014 provenaient uniquement des ventes d'huile de krill acquise par la Société par l'entremise d'une entente non exclusive de fabrication et d'approvisionnement visant l'huile de krill conclue avec un producteur d'huile.

Pour la période de six mois terminée le 31 août 2015, le total des produits comprend la comptabilisation des produits différés provenant de redevances de 270 \$ qui représentent des paiements non remboursables au titre d'un accord de partenariat.

Marge brute

La marge brute s'obtient par la déduction du coût des ventes du total des produits. Le coût des ventes est constitué essentiellement des coûts engagés pour fabriquer les produits. Il comprend aussi des charges générales connexes comme l'amortissement des immobilisations corporelles, certains coûts liés au contrôle et à l'assurance de la qualité, à la gestion des stocks, à la sous-traitance, des coûts d'entretien et de mise en service et des coûts d'entreposage.

La marge brute de la période de trois mois terminée le 31 août 2015 s'est chiffrée à 695 \$, comparativement à (3 921) \$ pour la période correspondante de 2014. La marge brute de la période de six mois terminée le 31 août 2015 s'est chiffrée à (147) \$, comparativement à (3 399) \$ pour la période correspondante de 2014. La hausse de la marge brute pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015 comparativement à la période correspondante de l'année précédente est principalement attribuable aux coûts marginaux de 2 658 \$ liés aux problèmes de l'usine qui ont été constatés durant la période de trois mois terminée le 31 août 2014, comparativement aux coûts indirects de production non attribués de 441 \$ dû au niveau de production plus faible que prévu pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015. La hausse de la marge brute est également attribuable au renversement de la dépréciation des stocks de 1 406 \$ annulé en partie par une dépréciation des stocks de 945 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015, comparativement à une dépréciation des stocks de 2 063 \$ pour la période correspondante de l'année dernière.

La hausse de la marge brute pour la période de six mois terminée le 31 août 2015 comparativement à la période correspondante de l'année précédente est principalement attribuable aux coûts marginaux de 2 658 \$ liés aux problèmes de l'usine qui ont été constatés durant la période de six mois terminée le 31 août 2014, comparativement aux coûts indirects de production non attribués de 2 174 \$ dû au niveau de production plus faible que prévu pour la période de six mois terminée le 31 août 2015. La hausse de la marge brute est également attribuable au renversement de la dépréciation des stocks de 1 406 \$ annulé en partie par une dépréciation des stocks de 945 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2015, comparativement à une dépréciation des stocks de 2 063 \$ pour la période correspondante de l'année dernière.

Autres produits

Un montant de 724 \$ au titre des recouvrements d'assurances liés à l'explosion de l'usine en 2012 a été comptabilisé au cours des périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2015.

Un montant de 1 634 \$ a été comptabilisé au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2014 pour refléter le règlement de redevances découlant de négociations avec des tiers en vue de régler des dossiers de contrefaçon de propriété intellectuelle de la Société.

Frais de vente

Les frais de vente se sont élevés à 526 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015, comparativement à 774 \$ pour la période correspondante de 2014. Les frais de vente se sont chiffrés à 1 246 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2015, comparativement à 1 596 \$ pour la période correspondante de 2014.

La baisse des frais de vente pour la période trois mois terminée le 31 août 2015 est principalement attribuable à une baisse des dépenses de marketing de 225 \$ liée à un événement spécial survenu l'année dernière. La baisse des frais de vente pour la période six mois terminée le 31 août 2015 est principalement attribuable à une baisse des dépenses de marketing de 278 \$ tel que mentionné ci-dessus.

Frais généraux et charges administratives

Les frais généraux et charges administratives se sont élevés à 2 638 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015, en baisse de 3 766 \$ comparativement à 6 404 \$ pour la période correspondante de 2014. Les frais généraux et charges administratives se sont élevés à 5 461 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2015, en baisse de 8 253 \$ comparativement à 13 714 \$ pour la période correspondante de 2014.

La baisse de 3 766 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015 par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente est principalement attribuable à une baisse des salaires et avantages sociaux de 605 \$, une baisse de la charge de rémunération à base d'actions de 545 \$, une baisse des honoraires professionnels et légaux de 823 \$ engagés dans la défense des brevets de la Société, une baisse des frais de formation donnée aux nouveaux employés avant le redémarrage de l'usine en 2014 de 258 \$ et une baisse des créances douteuses de 1 300 \$ enregistrées en 2014 relativement à un client significatif de la Société. La diminution s'explique également par la réaffectation des charges liées à l'usine, qui sont maintenant comptabilisées dans le coût des ventes. Comme l'usine était encore fermée à ce moment, des coûts d'entreposage de 349 \$ étaient inclus dans les frais généraux et charges administratives pour la période de trois mois terminée le 31 août 2014.

La baisse de 8 253 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2015 par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente est principalement attribuable à une baisse des salaires et avantages sociaux de 1 505 \$, une baisse de la charge de rémunération à base d'actions de 2 013 \$, une baisse des honoraires professionnels et légaux de 1 125 \$ engagés dans la défense des brevets de la Société, une baisse des frais de formation donnée aux nouveaux employés avant le redémarrage de l'usine en 2014 de 691 \$ et une baisse des créances douteuses de 1 787 \$ enregistrées en 2014 relativement à un client significatif de la Société. La diminution s'explique également par la réaffectation des charges liées à l'usine, qui sont maintenant comptabilisées dans le coût des ventes. Comme l'usine était encore fermée à ce moment, des coûts d'entreposage de 826 \$ et d'autres charges liées à l'usine de 252 \$ étaient inclus dans les frais généraux et charges administratives pour la période de six mois terminée le 31 août 2014.

Charges de recherche et de développement

Les charges de recherche et de développement se sont chiffrées à 1 673 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015, en baisse de 1 645 \$ comparativement à 3 318 \$ pour la période correspondante de 2014. Les charges de recherche et de développement se sont chiffrées à 3 473 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2015, en baisse de 1 911 \$ comparativement à 5 384 \$ pour la période correspondante de 2014.

La baisse de 1 645 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015 est principalement attribuable à une réduction de 122 \$ de la charge de rémunération à base d'actions, une réduction de 637 \$ des charges de recherche et de développement du secteur cardiovasculaire, une baisse des honoraires de maintien de brevets de 437 \$ due à l'aspect cyclique des activités d'application des brevets et une baisse de la dépréciation des immobilisations incorporelles de 167 \$. La baisse de 1 911 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2015 est principalement attribuable à une réduction de 362 \$ de la charge de rémunération à base d'actions, une réduction de 425 \$ des charges de recherche et de développement du secteur cardiovasculaire, une baisse des honoraires de maintien de brevets de 355 \$ due à l'aspect cyclique des activités d'application des brevets et une baisse de la dépréciation des immobilisations incorporelles de 167 \$.

Produits financiers

Les produits financiers se sont chiffrés à 1 255 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015, en hausse de 1 202 \$ comparativement à 53 \$ pour la période correspondante de 2014. Les produits financiers se sont chiffrés à 2 805 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2015, en baisse de 1 461 \$ comparativement à 4 266 \$ pour la période correspondante de 2014.

La hausse de 1 202 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015 est principalement attribuable au gain de change de 1 223 \$ comptabilisé dans la période de trois mois terminée le 31 août 2015. La baisse de 1 461 \$ pour la période de six mois

terminée le 31 août 2015 est principalement attribuable à la réévaluation des passifs au titre des bons de souscription émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne d'Acasti en 2014, au terme de laquelle un profit lié à la variation de la juste valeur de 1 676 \$ a été comptabilisée pour la période de six mois terminée le 31 août 2015, comparativement à 4 177 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2014. Cette baisse est partiellement annulée par un gain de change de 1 086 \$ comptabilisé dans la période de six mois terminée le 31 août 2015. Le gain de change comptabilisé pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2015 est attribuable à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, surtout en raison des liquidités et placements à court terme de la Société libellés en dollars américains.

Charges financières

Les charges financières se sont chiffrées à 394 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015, en baisse de 88 \$ comparativement à 482 \$ pour la période correspondante de 2014. Les charges financières se sont chiffrées à 725 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2015, en baisse de 54 \$ comparativement à 779 \$ pour la période correspondante de 2014.

La baisse de 88 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015 est principalement attribuable à la réévaluation des passifs au titre des bons de souscription émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne d'Acasti en 2014, au terme de laquelle une perte liée à la variation de la juste valeur de 308 \$ a été comptabilisée pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015. La baisse est partiellement annulée par un accroissement de 160 \$ de la charge d'intérêts sur les prêts et emprunts lié au niveau plus élevé de la dette de la Société. La baisse de 54 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2015 est principalement attribuable à l'accroissement de 471 \$ de la charge d'intérêts sur les prêts et emprunts, partiellement annulé par une perte de change de 585 \$ enregistrée dans la période de six mois terminée le 31 août 2014 surtout attribuable aux placements à court terme de la Société libellés en dollars américains.

Montant ajusté du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA ajusté)

Le BAIIA ajusté a augmenté de 9 771 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015 pour s'établir à (3 104) \$, comparativement à (12 875) \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2014. Le BAIIA ajusté a augmenté de 10 375 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2015 pour s'établir à (8 272) \$, comparativement à (18 647) \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2014.

L'amélioration du BAIIA ajusté de 9 771 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015 est principalement attribuable à une baisse des frais de vente de 225 \$, des frais généraux et charges administratives de 2 986 \$ et des charges de recherche et de développement de 1 241 \$. L'amélioration du BAIIA ajusté pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015 est également attribuable aux coûts marginaux de 2 658 \$ liés aux problèmes de l'usine qui ont été constatés durant la période de trois mois terminée le 31 août 2014, comparativement aux coûts indirects de production non attribués de 441 \$ dû au niveau de production plus faible que prévu pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015. De plus, le BAIIA ajusté est affecté par le renversement de dépréciation des stocks de 1 406 \$, annulé par la dépréciation des stocks de 945 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015, comparativement à la dépréciation des stocks de 2 063 \$ pour la période correspondante de l'année dernière.

L'amélioration du BAIIA ajusté de 10 375 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2015 est principalement attribuable à une baisse des frais de vente de 278 \$, des frais généraux et charges administratives de 5 108 \$ et des charges de recherche et de développement de 947 \$. L'amélioration du BAIIA ajusté pour la période de six mois terminée le 31 août 2015 est également attribuable aux coûts marginaux de 2 658 \$ liés aux problèmes de l'usine qui ont été constatés durant la période de six mois terminée le 31 août 2014, comparativement aux coûts indirects de production non attribués de 2 174 \$ dû au niveau de production plus faible que prévu pour la période de six mois terminée le 31 août 2015. De plus, le BAIIA ajusté est affecté par le renversement de dépréciation des stocks de 1 406 \$, annulé par la dépréciation des stocks de 945 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2015, comparativement à la dépréciation des stocks de 2 063 \$ pour la période correspondante de l'année dernière.

Perte nette

La Société a inscrit une perte nette consolidée de (2 557) \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015, soit une baisse de 12 291 \$ comparativement à la perte de (14 848) \$ enregistrée pour la période correspondante de 2014. La Société a inscrit une perte nette consolidée de (7 523) \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2015, soit une baisse de 11 694 \$

comparativement à la perte de (19 217) \$ enregistrée pour la période correspondante de 2014.

La diminution de 12 291 \$ de la perte nette consolidée pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015 est principalement attribuable aux mêmes raisons citées précédemment pour expliquer l'amélioration du BAIIA ajusté pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015. Cette diminution est également attribuable à une baisse de la charge de rémunération à base d'actions de 688 \$, à une hausse des produits financiers de 1 202 \$ et aux recouvrements d'assurances de 724 \$ comptabilisés dans la période de trois mois terminée le 31 août 2015.

La diminution de 11 694 \$ de la perte nette consolidée pour la période de six mois terminée le 31 août 2015 est principalement attribuable aux mêmes raisons citées précédemment pour expliquer l'amélioration du BAIIA ajusté pour la période de six mois terminée le 31 août 2015. Cette diminution est également attribuable à une baisse de la charge de rémunération à base d'actions de 2 432 \$, aux recouvrements d'assurances de 724 \$ comptabilisés dans la période de six mois terminée le 31 août 2015, partiellement annulée par une baisse des produits financiers de 1 461 \$.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

(Tous les chiffres de cette rubrique sont en milliers de dollars.)

Activités d'exploitation

Au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2015, les activités d'exploitation ont engendré une diminution des liquidités de 7 961 \$, comparativement à une diminution de 6 822 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2014. La diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour la période de six mois terminée le 31 août 2015 est principalement attribuable à la diminution de la perte nette enregistrée après les ajustements liés aux éléments hors caisse, tel que décrit dans la rubrique du BAIIA ajusté ci-dessus, contrebalancée par une grande collection des autres débiteurs dans la période comparative.

Activités d'investissement

Au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2015, les activités d'investissement ont généré une augmentation des liquidités de 8 121 \$ essentiellement attribuable à l'échéance de placements à court terme de 13 971 \$. L'augmentation des liquidités a été contrebalancée par l'acquisition d'immobilisations corporelles liées à l'usine de Sherbrooke pour un montant de 850 \$ et l'acquisition de placements à court terme pour 4 994 \$.

Activités de financement

Au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2015, les activités de financement ont engendré une diminution des liquidités de 435 \$ principalement attribuable aux intérêts payés de 444 \$.

Globalement, en tenant compte de l'ensemble des flux de trésorerie, la Société a enregistré une diminution de 192 \$ de sa trésorerie et de 8 237 \$ de ses placements à court terme pour la période de six mois terminée le 31 août 2015.

Au 31 août 2015, les liquidités de la Société, comprenant la trésorerie et les placements à court terme, s'élevaient à 19 196 \$. De ce montant, 15 766 \$ correspondent à des capitaux qu'Acasti a réunis au moyen d'un appel public à l'épargne et d'un placement privé en 2014 en vue du développement de nouveaux produits et de leur commercialisation. Par conséquent, ces sommes ne sont pas rapidement et facilement accessibles par Neptune.

La Société n'a aucun financement engagé non prélevé.

À l'heure actuelle, les activités du secteur nutraceutique entraînent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation négatifs et la Société a enregistré, dans l'ensemble, des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation négatifs de montants respectifs de 5,0 millions de dollars et de 8,0 millions de dollars aux périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2015.

La direction est d'avis que sa trésorerie et ses placements à court terme disponibles, ses produits d'intérêts attendus, ses versements de redevances à recevoir et ses crédits d'impôt sont autant de sources qui devraient suffire à financer ses activités et à assurer ses besoins en capital pour les douze mois prochains mois. La principale hypothèse sous-jacente à cette affirmation est

la mise en œuvre réussie d'une initiative à l'échelle de l'entreprise pour accroître l'efficacité et la performance opérationnelle, ainsi que la capacité à réaliser des revenus plus importants en ligne avec les niveaux de production plus élevés.

Si les attentes de la direction ne se concrétisent pas, la Société pourrait avoir besoin de financement additionnel pour soutenir ses activités dans un avenir rapproché, y compris le recours aux marchés financiers et la contraction d'emprunts supplémentaires, hypothèse que la direction envisage aisément, bien que rien ne garantisse que la Société pourra effectivement avoir recours aux marchés financiers et obtenir du financement par emprunt.

En outre, les filiales de la Société sont exposées à un certain nombre de risques liés à la réussite du développement de nouveaux produits, à la réalisation d'études cliniques et aux résultats de ces dernières, à la commercialisation, à l'atteinte d'objectifs de développement telle que définie par la Société dans les ententes de licences, et à la conclusion d'alliances stratégiques. Les filiales de la Société devront financer leurs activités de recherche et de développement et leurs études cliniques. Afin d'atteindre les objectifs de leurs plans d'affaires, les filiales de la Société prévoient conclure des alliances stratégiques, réunir les capitaux nécessaires et réaliser des ventes. Il est prévu que les produits développés par les filiales de la Société nécessiteront l'approbation de la U.S. Food and Drug Administration et d'organismes internationaux similaires avant que leur vente ne soit permise. La capacité des filiales de la Société de réussir à plus long terme à mener des activités rentables dépend d'un certain nombre de facteurs qui échappent à la volonté de la direction.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 29 septembre 2015, la Société a annoncé qu'afin de se conformer de nouveau aux règles relatives au cours acheteur minimum du NASDAQ, elle regroupera ses actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation à raison d'une (1) action ordinaire postérieure à la consolidation pour chaque tranche de dix (10) actions ordinaires préalables à la consolidation, pourvu que chaque fraction d'action ordinaire résultant du regroupement soit arrondie à la hausse.

Conformément aux bulletins de la Bourse de croissance TSX et du NASDAQ, le regroupement prendra effet à l'ouverture des marchés le 15 octobre 2015 (la « **date de prise d'effet** ») et les actions ordinaires commenceront à être négociées au NASDAQ Stock Market et à la Bourse de croissance TSX sur une base ajustée en fonction du regroupement à cette date et donnera lieu à environ 10 661 626 actions ordinaires émises et en circulation après le regroupement.

Le prix d'exercice en vigueur à la date de prise d'effet, dans le cas des options d'achat d'actions incitatives, des bons de souscription et des autres titres convertibles en actions ordinaires (les « **titres convertibles** »), sera majoré proportionnellement en fonction du regroupement. Le nombre d'actions ordinaires assujetties à un droit d'achat aux termes de ces titres convertibles sera diminué proportionnellement en fonction du regroupement, pourvu qu'aucune fraction d'action ordinaire ne soit émise ni autrement versée à cet égard à l'exercice de titres convertibles.

SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant explique en détail les variations importantes à l'état de la situation financière (autre que celles touchant les capitaux propres) survenues entre le 31 août 2015 et le 28 février 2015 (en milliers de dollars) :

Postes	Augmentation (diminution)	Explications
Trésorerie	(192)	Se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement »
Placements à court terme	(8 237)	Échéance de placements
Clients et autres débiteurs	(906)	Réception de paiements de comptes débiteurs
Crédits d'impôt à recevoir	(306)	Réception de crédits d'impôt à l'acquisition d'équipements et pour frais de R-D admissibles
Stocks	323	Production de l'usine
Immobilisations corporelles	(622)	Coûts liés à l'usine, déduction faite de l'amortissement
Fournisseurs et autres créditeurs	(1 810)	Paiements de comptes créditeurs
Passif dérivé au titre des bons de souscription	(1 676)	Variation de la juste valeur des bons de souscription

Voir l'état des variations des capitaux propres pour le détail des variations des capitaux propres depuis le 28 février 2015.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

(en milliers de dollars)

Transactions avec les principaux dirigeants

Pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2015, une société contrôlée par le président du conseil d'administration a fourni des services-conseils pour lesquels les honoraires ont été respectivement de 20 \$ et 30 \$ (néant en 2014). Au 31 août 2015, le solde dû à cette société s'élève à 20 \$ (50 \$ au 28 février 2015). Ce montant a été présenté dans les états consolidés de la situation financière sous le poste « Fournisseurs et autres créiteurs ». La prestation de ces services-conseils a pris fin lorsque le chef de la direction financière a été nommé.

Au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2015, la Société a émis 75 000 UAD en compensation pour des services de consultation à rendre par un membre du conseil d'administration. La rémunération à base d'actions comptabilisée au titre de ce régime s'est chiffrée à 34 \$ pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2015.

Se reporter à la note 18 des états financiers intermédiaires consolidés pour des informations sur les parties liées relatives à la rémunération des principaux dirigeants.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »)

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a déposé des certificats signés par le chef de la direction et le chef de la direction financière qui font état, entre autres, de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et de la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 août 2015, aucune modification n'a été apportée au CIIF de la Société qui a eu une incidence importante, ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante, sur le CIIF.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Des informations supplémentaires et à jour sur la Société peuvent être consultées sur le site Web de SEDAR, à www.sedar.com, et sur le site Web d'EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml.

Au 14 octobre 2015, le nombre total d'actions ordinaires émises et en circulation s'élevait à 75 366 781 et les actions ordinaires de la Société se transigeaient sur la TSX sous le symbole « NTB » et sur le NASDAQ Capital Market sous le symbole « NEPT ». Il y avait également 1 208 913 bons de souscription de Neptune, 5 758 650 options de Neptune, 11 250 unités d'actions avec restrictions et 75 000 unités d'actions différées de Neptune en cours. Chaque bon de souscription, option ou unité d'actions avec restrictions est exerçable contre une action ordinaire nouvellement émise par la Société.

Au moment de leur exercice, les instruments mentionnés ci-après modifieront la répartition des capitaux propres entre la participation donnant le contrôle et celle ne donnant pas le contrôle, mais ne se traduiront pas par l'émission de nouvelles actions ordinaires par la Société. Neptune a émis 4 842 500 options d'achat d'actions d'Acasti visant des actions en circulation à cette date qu'elle détient dans cette filiale, chaque option étant exerçable en une action de catégorie A de la filiale. De plus, 20 016 542 bons de souscription (y compris 592 500 bons de souscription détenus par la Société), 5 125 635 options et 11 250 unités d'actions avec restrictions d'Acasti étaient en cours à cette date. Chaque bon de souscription, option et unité d'actions avec restrictions est exerçable contre une action de catégorie A nouvellement émise par Acasti.